

-----  
**DEPARTEMENT DE LA  
HAUTE-SAVOIE**

-----  
**ARRONDISSEMENT DE  
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

-----  
**N° 2017-13**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ DE DIRECTION**



Séance du : 12 décembre 2017

Nombre de membres du Comité de Direction : 46

Nombre de membres présents ou représentés : 24

Présidente de séance : Madame DEREMBLE

Nombre de membres présents ou représentés : Messieurs AEBISCHER, BARBEZAT, BERTRAND, BOCCARD, CHUTIN, ETCHART, FEUILLET, GRANDCHAMPS, LAURENT, LUY, MOUCHET, MOUMDJIAN, TOVANY, REY, VELTER

Mesdames : BERGER, BURKI, BUSSAT, FOL, DEREMBLE, MARTIN

Membres représentés : Madame MAGDELAINE représentés par Monsieur BOCCARD, Madame BOCQUET représenté par Madame FOL, Monsieur THSIAM représenté par Monsieur BARBEZAT

Membres excusés : Mesdames HERRERO, MAGDELAINE, NERI,

Messieurs : DUVERNAY, LESAGE, CHARLES,

Assistent : Mesdames DLABAC, PIZZA, (Annemasse Tourisme)

---

**OBJET : Election du Bureau**

*Vu l'article 9 des statuts qui prévoit que :*

*« Le Bureau permanent est un organe d'initiative et de proposition qui a pour vocation à animer l'action de l'Office de Tourisme et à assurer le suivi des actions engagées.*

*Le bureau comprend les 10 personnes suivantes:*

*Le Président et les 2 Vice-présidents*

*2 représentants du premier collège autre que le Président et le Vice-Président, dont un pour chaque collectivité*

*5 socioprofessionnels désignés parmi les membres du second collège autres que le Vice-Président*

Il est donc proposé conformément aux statuts de CREER le Bureau permanent et d'élire ses membres.

Vote à main levée sur proposition de Madame DEREMBLE

Election des représentants du premier collège :

Madame BURKI et Monsieur GRANDCHAMPS se présentent.

Résultat des votes :

- vote pour Madame BURKI : 22
- vote pour Monsieur GRANDCHAMPS : 22
- bulletins blancs : 0

Election des représentants du second collège :

Messieurs MOUCHET, CHUTIN, VELTER, TOVANY, Madame BUSSAT se présentent

Résultat des votes :

- vote pour Monsieur MOUCHET : 22
- vote pour Monsieur CHUTIN : 22
- vote pour Monsieur VELTER : 22
- vote pour Monsieur TOVANY : 22
- vote pour Madame BUSSAT : 22
- bulletins blancs : 0

**Le Comité de Direction,**

**CREE le Bureau permanent**

**ELIT Madame BURKI , et Monsieur GRANDCHAMPS comme membres du Bureau pour le 1<sup>er</sup> collège**

**ELIT Messieurs MOUCHET, CHUTIN, VELTER, TOVANY, Madame BUSSAT comme membres du Bureau pour le 2nd collège**

Mme. la Présidente de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-préfecture de St Julien-en-Genevois  
Le 19 décembre 2017  
affiché ou notifié le 19 décembre 2017

Ainsi fait et délibéré en séance,  
Pour extrait conforme.

La présidente  
Madame DEREMBLE

